Haenni Patrick,
*L'ordre des caïds.*
*Conjurer la dissidence urbaine au Caire.*

Paris-Le Caire, Karthala/CEDEJ, 2005, 322 p.
ISBN : 978-2845866380

Patrick Haenni est politiste et travaille sur les nouveaux usages sociaux de l'islam. Son dernier ouvrage, *L'islam de marché. L'autre révolution conservatrice* (Le Seuil, 2005), analyse ainsi à partir du cas cairote le développement, au sein de la bourgeoisie urbaine du monde musulman, d'une religiosité individualiste, recentrée sur la recherche personnelle du salut, la réalisation de soi et la recherche du succès économique. Cet « islam de marché » accompagne depuis le début des années 1990 l'évolution néolibérale des politiques économiques, contribuant à l'effacement de l'État providence et au développement des valeurs du privé.

L'ouvrage dont il est ici question, *L'ordre des caïds. Conjurer la dissidence urbaine au Caire*, propose une approche par le bas et la périphérie de cette (r)évolution néolibérale et de ses conséquences sur les classes moyennes et populaires cairotes. Le travail de P. Haenni, s'appuyant sur un riche matériel de terrain, porte sur Munīra al-Gharbiyya, faubourg non planifié situé dans la circonscription d'Imbāba. Populaire, située « de l'autre côté de la voie ferrée », Munīra al-Gharbiyya accueille depuis trente ans les échappés des campagnes et des villes de province, mais aussi les expatriés d'un centre-ville aux loyers trop élevés. Avec ses 331 000 habitants en 1996, le secteur représentait alors 63% d'Imbāba.

L'ouvrage se divise en deux grandes parties qui représentent deux grandes périodes récentes du faubourg : celle de la montée, de la domination et du déclin brutal de la Gamāʿa islāmiyya (1984-1992), le mouvement islamiste responsable de la mort du président Sadate, celle enfin de la renaissance d'un « régime de notables » qui va participer à la redéfinition des relations entre l'État et les classes populaires égyptiennes dans le cadre de la libéralisation économique.

La Gamāʿa islāmiyya se développe à Munīra al-Gharbiyya au début des années 1980 dans le contexte d'une faible présence de l'État, d'un relâchement des institutions d'encadrement traditionnelles et d'une forte montée de la délinquance juvénile. L'ancienne division du quartier en groupes de solidarité rivaux (*baladiyyāt*), constitués sur la base d'une même origine clanique, villageoise ou régionale, laisse alors place, sans pour autant disparaître, à une « nouvelle urbanité segmentaire, organisée sur des lignes spatiales (le voisinage, la rue) ». Anciennes élites et groupes de solidarité vieillissants sont supplantés par des bandes de jeunes qui se structurent autour du critère de l'âge. La culture dominante est celle de « la castagne et du sport de combat ». Les bandes juvéniles se structurent autour de cet *ethos*, reprenant tout en le criminalisant le modèle, importé des quartiers centraux, de la *fatwana* (sur lequel P. Haenni propose un long développement), s'appropriant enfin des espaces urbains dont ils font des espaces ressources.

La Gamāʿa islāmiyya va combattre ces groupes et les réduire, recrutant dans le même temps une partie de ceux-là même qu'elle affronte. Les membres de ces bandes qui rejoignent les rangs islamiques vont « y inscrire leur propre vision du monde et de la violence ». En effet, nous précise P. Haenni, « les jeunes militants ont saisi l'islamisme au bond pour y projeter leur engouement pour l'action, arrondir éventuellement leur fin de mois […], ou pour régler de vieilles querelles dans leur voisinage ». Ainsi instrumentalisée, la Gamāʿa islāmiyya reprendra dans son fonctionnement et son rapport à la violence une logique de bande, contredisant son projet initial d'édification d'une *umma* unifiée. Cela lui vaudra l'hostilité de la population du quartier et plus particulièrement des commerçants. Cette hostilité se trouvera renforcée lorsque la Gamāʿa islāmiyya, ayant conquis l'ensemble du secteur constitué en territoire « réislamisé », s'en prendra aux conduites jugées non conformes avec son interprétation de l'islam. Un « *pourchas* du mal » (*nahy ʿan al-munkar*) d'autant moins bien accepté qu'il était contredit par les agissements d'une partie des membres de la Gamāʿa islāmiyya. Ce « *pourchas* » s'en prenait aussi à toute une culture populaire (musique, danse) à laquelle les habitants du quartier n'étaient pas prêts de renoncer. Isolée, la Gamāʿa islāmiyya sera laminée lors d'une action policière et militaire d'envergure menée en décembre 1992.

Ce retour en force de l'État à Imbāba, du moins dans sa dimension sécuritaire, fiscale et bureaucratique, ouvre une seconde période dans l'histoire récente de ce faubourg du Caire, celle de la « politisation notabiliaire » et du clientélisme. Le discours islamiste est loin cependant d'y avoir été éradiqué. Il perdurera et constituera même, avec l'identification au quartier et à la Nation, un des principaux registres mobilisés par les acteurs de la médiation politique qui entrent alors en scène : les caïds de rue et les grands entrepreneurs.

Alors que dans la période précédente, c'était l'absence de l'État qui posait problème, après l'élimination de la Gamāʿa islāmiyya, c'est son omniprésence qui devient à la fois un enjeu et une ressource pour certains. Il s'agit alors de se protéger contre



BCAI 24 (2008) Haenni Patrick: L'ordre des caïds. Conjurer la dissidence urbaine au Caire., recensé par Thierry Boissière
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

l'arbitraire fiscal, policier et bureaucratique de l'État, mais aussi de capter de nouvelles ressources économiques, d'obtenir un appui et des conseils juridiques. C'est sur ces nouveaux besoins que va prospérer la figure protectrice et médiatrice du caïd de rue devenu « notable-courtier ». Fonctionnant en groupes et en réseaux fortement territorialisés, ce notable, qui s'institutionnalise parfois en accédant à la fonction de député municipal, joue alternativement et en situation sur plusieurs registres de mobilisation : celui, ancien, des *baladiyyāt*, celui des solidarités de voisinage, celui plus récent de l'identification au quartier. Sa force et son influence dépendent bien entendu de sa capacité à rendre des services et donc à pénétrer l'appareil d'État, mais aussi à assurer un certain contrôle social et politique sur le quartier à imposer son ordre. Le caïd « notabilisé » devient homme de bien (*raǧul al-ḫayr*) tout autant qu'homme d'argent (*raǧul mālī*) et de services (*raǧul li-al-ḫadamāt*).

La seconde figure de la notabilité politique est celle du grand entrepreneur, dont le champ d'action dépasse largement le cadre étroit et localisé du courtage administratif des anciens caïds de rue. Il s'inscrit dans un contexte national marqué par le libéralisme économique. Son mode d'action est celui de l'évergétisme, de la philanthropie et de l'entreprise caritative. Il se substitue à l'État dans le cadre d'un mouvement de privatisation de la redistribution des ressources. L'État avait en effet, depuis les années 1970, fondé une partie de sa légitimité sur la mise en place d'une politique de subsides à destination des classes moyennes inférieures et populaires (produits alimentaires subventionnés) et sur l'octroi aux hommes d'affaires égyptiens de nombreux contrats d'État. Dès les années 1980 cependant, l'État ne peut plus assurer le coût élevé de la redistribution à destination des classes populaires. Encouragé par ses bailleurs internationaux, il sollicite alors ces mêmes hommes d'affaires sur le terrain de la charité en invoquant leur « responsabilité sociale ». Ceux-ci trouvent un intérêt politique et moral à agir sur ce terrain, leur action rejoignant le modèle religieux de la générosité économique. Comme le souligne P. Haenni, « la réhabilitation de l'*ethos* de la charité scelle […] la triple alliance d'une certaine éthique humaniste à fondement religieux, de l'intérêt de classe des notables et de la problématique légitime du temps mondial qui vise à la promotion du modèle libéral de l'État minimal ». La bienfaisance devient alors un secteur concurrentiel qui se déploie dans le cadre d'un véritable marché de la charité ostentatoire.

Cette présentation n'épuise bien entendu pas, de loin, la richesse d'un ouvrage construit avant tout sur un rapport étroit au terrain et sur une profonde connaissance des enjeux locaux et nationaux égyptiens. L'auteur multiplie ainsi les portraits et les récits de vie de *futuwwa*, de militants islamiques, de caïds de rue et de grands entrepreneurs qui illustrent et appuient son analyse. L'ouvrage aborde par ailleurs la question des mobilisations actuelles des ressources (sociales, économiques, politiques) dans un contexte de libéralisation et de crise économique et de fort accroissement des inégalités. Il montre alors la façon dont l'enchevêtrement des territorialités et des appartenances dans lesquelles ces mobilisations s'inscrivent résulte à la fois de la convergence d'héritages dans le présent et d'une réinvention (réactualisation) permanente des formes sociales de la solidarité et du patronage, mais aussi du rapport au pouvoir et à l'État.

*Thierry Boissière*
*Université Lyon 2*



BCAI 24 (2008) Haenni Patrick: L'ordre des caïds. Conjurer la dissidence urbaine au Caire., recensé par Thierry Boissière
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net